

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

**HELEXIOM DUO**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux Règlements n°1272/2008/CE et n°1907/2006/CE (REACH)

**1- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ**

**1.1 – Identificateur du produit :**

HELEXIOM DUO

**1.2 – Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :**

Molluscicide - Appât utilisé dans la lutte contre les mollusques (limaces, escargots).  
Produit réservé aux utilisateurs professionnels.

**1.3- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

DE SANGOSSE S.A.S  
Bonnel – CS10005 - 47480 PONT DU CASSE (France)  
☎ : 05 53 69 36 30 - Fax : 05 53 66 30 65  
Mail : [fds@desangosse.com](mailto:fds@desangosse.com)

**1.4- Numéro d'appel d'urgence**

Appeler le 112 ou le 15 ou le Centre Anti Poison le plus proche, ou le n° Orfila : 01 45 42 59 59

**2 –IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1 – Classification de la substance ou du mélange**

➤ *Conformément au Règlement 1272/2008/CE et ses adaptations :*

Pictogramme : Non classé – Pas de pictogramme

Mention de danger : Aucune mention de danger

**2.2 – Éléments d'étiquetage**

➤ *Conformément au Règlement 1272/2008/CE et ses adaptations :*

Pictogramme : -

Mention d'avertissement : -

Mentions de danger : -

Conseils de prudence :

**P102**: Tenir hors de portée des enfants.

**P270**: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**P280**: Porter des gants de protection.

**P273**: Eviter le rejet dans l'environnement.

**P501**: Eliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale/nationale.

**EUH401**: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Autres éléments d'étiquetage :

**SP1** : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

**SPe6** : Pour protéger les oiseaux/les mammifères sauvages, récupérer tout produit accidentellement répandu.

**2.3 – Autres dangers**

Aucun autre danger connu à ce jour.

**3 – COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**3.1 – Substances:**

-

### **3.2 – Mélanges:**

➤ *Classification et étiquetage selon la Règlement n° 1272/2008/CE et ses adaptations :*

<b>Nom chimique</b>	<b>Classes et catégories de danger</b>	<b>Concentration</b>
Phosphate ferrique N° CAS : 10045-86-0	-	16.2 g/kg (1.62 % p/p)
Metaldehyde N° CAS : 108-62-3	Solide inflammable, cat.2, H228 Toxicité aiguë cat.3, H301 Toxicité pour la reproduction, cat.2, H361f Toxicité organismes aquatiques – toxicité chronique, cat.3, H412	10 g/kg (1 % p/p)
Acide édétique N° CAS : 60-00-4	Toxicité aiguë cat.4, H332 Irritation oculaire cat.2, H319 STOT RE2, H373	=<1 - <10%

\*Libellé complet des mentions de danger : voir section 16.

## **4 – PREMIERS SECOURS**

### **4.1- Description des premiers secours**

S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas de contact cutané : Ôter les vêtements contaminés. Laver avant réutilisation. Rincer immédiatement la peau avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

En cas de projection dans les yeux : Garder l'œil ouvert et rincer doucement et délicatement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Oter les lentilles de contact si vous en portez après les 5 premières minutes de rinçage, puis continuer à rincer l'œil. En cas d'irritation, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Laver la bouche à l'eau claire. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage/l'étiquette/la fiche de données de sécurité. Ne pas faire vomir sauf avis contraire du centre antipoison ou du docteur. Ne rien administrer oralement chez une personne inconsciente.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité.

En cas d'intoxication animale, contactez votre vétérinaire.

### **4.2- Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun symptôme connu à ce jour.

### **4.3- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitement particuliers nécessaires**

Aucun antidote connu. Traitement symptomatique.

## **5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **5.1- Moyens d'extinction**

Utiliser de la mousse, de la poudre chimique, du dioxyde de carbone, ou de l'eau en pulvérisation.

### **5.2- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le mélange ne propage pas la combustion. Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

### **5.3- Conseils aux pompiers**

Port d'un appareil respiratoire autonome et de vêtements de protection appropriés.

En cas d'important déversement dans l'eau, éviter que le produit ne soit entraîné vers les canalisations et les eaux courantes. Si l'eau contaminée atteint malgré tout les systèmes de canalisation ou eaux courantes, informer immédiatement les autorités compétentes.

## 6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

### **6.1- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Les intervenants doivent prendre les précautions nécessaires lors de la manipulation et du stockage. Consulter également les sections 7 et 8.

### **6.2- Précautions pour la protection de l'environnement**

Récupérer le maximum de produit, le mettre dans un récipient, l'étiqueter et le faire détruire par un organisme agréé selon la réglementation en vigueur. Consulter la section 13.

En cas d'important déversement dans l'eau, éviter que le produit ne soit entraîné vers les canalisations et les eaux courantes. Si l'eau contaminée atteint malgré tout les systèmes de canalisation ou eaux courantes, informer immédiatement les autorités compétentes.

### **6.3- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser les granulés avec une pelle et un balai. Disposer dans un récipient étiqueté et procéder à la destruction selon la réglementation en vigueur.

### **6.4- Références à d'autres rubriques**

Consulter les sections 7, 8 et 13.

## 7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

### **7.1- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Lisez attentivement l'étiquette avant toute manipulation/utilisation. Se laver les mains après toute utilisation/manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation/l'utilisation.

Equipement de protection : consulter la section 8

### **7.2- Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

Stocker en sécurité. Conserver dans l'emballage original. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas stocker au-dessus de 40°C.

### **7.3 – Utilisations finales particulières**

Ce produit est un appât molluscicide (Lutte contre les limaces et les escargots).

Produit phytopharmaceutique. Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

## 8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### **8.1 – Paramètres de contrôle**

Les limites d'exposition ne sont pas déterminées pour la substance active.

### **8.2- Contrôles de l'exposition**

Equipements de protection individuelle : consulter l'étiquette du produit avant toute utilisation/manipulation.

**Les recommandations ci-dessous concernant le contrôle de l'exposition/la protection individuelle sont destinées à la fabrication, la formulation et l'emballage. Pour des usages commerciaux et/ou l'usage agricole, consulter l'étiquette du produit.**

#### ➤ **PROTECTION RESPIRATOIRE :**

Aucune mesure spécifique nécessaire

#### ➤ **PROTECTION DES MAINS :**

Il est recommandé aux utilisateurs de porter des gants en latex ou des gants jetables adaptés aux dangers biologiques. Prendre les précautions nécessaires lors du retrait et de l'élimination des gants. Laver les mains immédiatement après toute manipulation.

#### ➤ **PROTECTION DES YEUX :**

Une protection des yeux n'est pas nécessaire si le produit est correctement utilisé.

#### ➤ **PROTECTION DE LA PEAU :**

Un vêtement de protection spécifique ou autre équipement de protection personnelle n'est pas requis si le produit est correctement utilisé.

## 9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### **9.1- Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**ASPECT** : Solide - Granulés

**COULEUR** : Bleue

**ODEUR** : Caractéristique

**POINT D'ÉCLAIR** : non applicable

**PROPRIETES EXPLOSIVES** : Ce produit n'a pas de propriétés explosives

**PROPRIETES OXYDANTES** : Ce produit n'a pas de propriétés oxydantes

**INFLAMMABILITE** : Ce produit n'est pas inflammable

**POINT DE FUSION** : Aucune donnée disponible

**TEMPERATURE DE DECOMPOSITION** : Aucune donnée disponible

**PRESSION DE VAPEUR** : Aucune donnée disponible

**CONSTANTE DE HENRY** : Aucune donnée disponible

**pH**: 4.5 ± 1

### **9.2- Autres informations**

-

---

## 10 – STABILITE ET REACTIVITE

### **10.1- Réactivité**

Le mélange n'a pas de réactions violentes connues dans les conditions normales de manipulation et de stockage.

### **10.2- Stabilité chimique**

Le mélange est stable dans les conditions normales de stockage. Ne pas stocker au-dessus de 40°C.

### **10.3- Possibilité de réactions dangereuses**

Le mélange n'a pas de réactions violentes connues dans les conditions normales de manipulation et de stockage.

### **10.4- Conditions à éviter**

Ne pas stocker au-dessus de 40°C.

Le mélange n'a pas de réactions violentes connues dans les conditions normales de manipulation et de stockage.

### **10.5- Matières incompatibles**

Le mélange n'a pas de réactions violentes connues en contact avec d'autres substances.

### **10.6- Produits de décomposition dangereux**

Le mélange n'entraîne pas la formation connue de substance de décomposition dangereuse dans les conditions normales de stockage. Des dégagements normaux de combustion organique normale seront produits en cas de pyrolyse ou combustion.

---

## 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### **11.1- Informations sur les effets toxicologiques**

#### **TOXICITE AIGUE**

Données sur le mélange :

DL<sub>50</sub> oral (rat) : > 2000 mg/kg (OECD Guideline 423)

DL<sub>50</sub> cutanée (rat) : > 2000 mg/kg (OECD Guideline 402)

Irritation oculaire: Non irritant. (OECD Guideline 405)

Irritation cutanée: Non irritant (OECD Guideline 404)

Sensibilisation : Non sensibilisant (OECD Guideline 406)

#### ➤ **TOXICITE CHRONIQUE :**

Aucune donnée disponible pour le mélange.

Information sur la substance active Métaldehyde

NOEL 21 jours (Lapin) : 1000 mg/kg

NOEL 90 jours (Rat) : 21 mg/kg

NOEL 104 semaines (Rat) : 2 mg/kg

---

Version n°: 2

Annule et remplace la version n° : 1

Date de mise à jour : 24/08/2021

➤ **CANCEROGENICITE :**

Aucune donnée disponible pour le mélange

Information sur la substance active Métaldehyde : Pas d'effet cancérigène mis en évidence.

➤ **MUTAGENICITE :**

Aucune donnée disponible pour le mélange

Information sur la substance active Métaldehyde : Pas d'effet mutagène mis en évidence.

➤ **TOXICITE POUR LA REPRODUCTION :**

Aucune donnée disponible pour le mélange

Information sur la substance active Métaldehyde : Susceptible de nuire à la fertilité.

## 12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### **12.1- Toxicité**

Données sur le mélange :

CL<sub>50</sub> ver de terre *Eisenia foetida* (14 jours) : >4000 mg/kg de sol (OECD Guideline 207)

NOEC ver de terre *Eisenia foetida* (56 jours) : >1000 mg/kg de sol (OECD Guideline 222)

DL<sub>50</sub> oral, abeilles (*Apis mellifera*) (48h) : > 221.6 µg de produit/abeille (OECD Guideline 213)

DL<sub>50</sub> contact, abeilles (*Apis mellifera*) (48h) : > 200 µg de produit/abeille (OECD Guideline 2014)

Données sur un mélange contenant 5% de Métaldehyde :

CL<sub>50</sub> Poisson *Cyprinus carpio* (96 h.): >1000 mg/kg (OECD Guideline 203)

CE<sub>50</sub> Algue *Pseudokircfhneriella subcapitata* (72 h.): >1000 mg/l (OECD Guideline 201)

CE<sub>50</sub> Daphnie *Daphnia magna* (48 h.): > 1000 mg/l (OECD Guideline 202)

### **12.2- Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible pour le mélange

Information sur la substance active Métaldehyde : pas facilement biodégradable

### **12.3- Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible pour le mélange.

### **12.4- Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible pour le mélange.

### **12.5- Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune donnée disponible pour le mélange.

### **12.6- Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée disponible pour le mélange.

### **12.7- Autres effets néfastes**

-

## 13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### **13.1- Méthodes de traitement des déchets**

Eliminer les produits et les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique. Interdiction de réutiliser l'emballage vide.

Ne pas jeter le produit aux ordures ménagères. Ne pas jeter les résidus dans les égouts ou les cours d'eau.

## 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### **14.1- Numéro ONU ou numéro d'identification**

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

### **14.2- Désignation officielle de l'ONU**

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

### **14.3- Classe(s) de danger pour le transport**

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

Version n°: 2

Annule et remplace la version n° : 1

Date de mise à jour : 24/08/2021

#### **14.4- Groupe d'emballage**

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

#### **14.5- Dangers pour l'environnement**

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

#### **14.6- Précautions particulières à prendre pour l'utilisateur**

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.  
Consulter également les sections 7 et 8.

#### **14.7- Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non concerné.

## **15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

### **15.1- Règlements/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Prescriptions nationales :**

Nomenclature des Installations Classées (France) :

N° I.C.P.E. : Non classé

### **15.2- Evaluation de la sécurité chimique**

-

## **16 – AUTRES INFORMATIONS**

### **Libellé des phrases H mentionnées à la section 3 :**

**H228** : Matière solide inflammable ; **H301** : Toxique en cas d'ingestion ; **H332** : Nocif par inhalation

**H319** : Provoque une sévère irritation des yeux ; **H361f** : Susceptible de nuire à la fertilité ; ; **H373** :

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée **H412** : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### **Abréviations :**

DL<sub>50</sub>: Dose létale 50%

CL<sub>50</sub>: Concentration létale 50%

CE<sub>50</sub>: Concentration efficace 50%

NOEC : No observed effect concentration – Concentration sans effet observé

PBT: Persistant, bioaccumulable, toxique

VPvB: Very Persistent, very Bioaccumulative - Très persistant, très bioaccumulable

### **Détails des modifications depuis la dernière édition :**

Section 3 : Mise à jour de la classification de la substance active Métaldehyde

Section 11 : Mise à jour des données toxicologiques

Section 16 : Mise à jour du libellé des mentions de danger mentionnées en section 3.

Modifications mineures dans toutes les sections.

*Les renseignements figurant sur cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances scientifiques et techniques relatives au produit à la date de cette mise à jour.*

*Cette fiche ne représente pas une garantie sur les propriétés du produit. Elle ne dispense pas l'utilisateur de se conformer à l'ensemble des textes réglementant son activité.*

*Il incombe aux destinataires de la présente FDS de s'assurer que les informations qu'elle contient ont été correctement lues et comprises par toutes les personnes amenées à utiliser, manipuler, éliminer ou entrer en contact avec le produit.*

Version n°: 2

Annule et remplace la version n° : 1

Date de mise à jour : 24/08/2021